

dis en toute franchise et sincérité. Au chapitre des excellents services, je pourrais mentionner tous les ministres sans exception.

Si je pensais le moindrement que la signature d'un accord avec le Dominion serait contraire aux intérêts de ma province je serais le premier à m'y opposer. Pour quelle raison douterait-on de la loyauté des membres du Parlement, quel que soit le côté de la Chambre où ils siègent? Des déclarations comme celles dont j'ai parlé portent atteinte à l'honneur du gouvernement et à tous les membres du Parlement.

L'Ontario septentrional a des griefs, monsieur l'Orateur. J'ai entendu un honorable député parler de la production de l'énergie hydro-électrique au Nouveau-Brunswick, et les membres du sud de l'Ontario ont lieu d'être fiers des merveilleuses réalisations de l'Hydro ontarienne; mais nous n'en bénéficions pas dans le nord de la province. C'est l'initiative privée qui a mis en valeur toutes nos mines et nos ressources naturelles, et lorsque nous sommes allés à Toronto demander l'établissement des services de la Commission hydro-électrique dans notre région, on a refusé, en disant que cette région n'avait pas encore fait ses preuves et que la commission ne pouvait y établir ses services pour le moment. Cependant, des particuliers ont constaté que c'était possible. Par l'entremise de l'hydro ontarienne, le nord de la province a payé des dizaines de millions en impôts qui aident à subventionner le sud de la province. Nous ne rechignons pas, car ce qui profite à une région finit par profiter à l'ensemble. Mais il y a dans ma région des cultivateurs, qui y sont depuis une quarantaine d'années et qui, dans la saison pluvieuse, ne peuvent s'éloigner de chez eux parce que les routes sont des bourbiers. Nous ne nous en plaignons pas trop, car nous savons que c'est une rude contrée, trop vaste pour qu'on l'aménage toute à la fois. Encore une fois, nous sommes logiques; mais je souhaiterais que le premier ministre ontarien le fût autant, au chapitre des relations fédérales-provinciales que nous, gens du Nord, le sommes à l'égard de Queens Park, du gouvernement provincial. Tout réels que soient nos griefs, nous ne vouons pas et ne condamnons pas le gouvernement.

Pourvu, monsieur l'Orateur, qu'on sache collaborer comme il convient, je ne vois pas pourquoi nous échouerions, pourquoi nous n'arriverions pas à une entente pratique. Pourquoi évoquer l'idée de conditions très dures? L'honorable député de Muskoka-Ontario (M. Macdonnell) a paru se scandaliser de ce qu'il y ait eu du marchandage. Somme toute, il faut bien qu'il y ait accommodement. Il y a eu du marchandage au temps de la Confédération.

[M. Bradette.]

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Goding): À l'ordre! L'honorable député a épuisé son temps de parole.

Des VOIX: Continuez, continuez!

M. BRADETTE: Je ne voudrais pas abuser des privilèges de la Chambre.

Une VOIX: Allez-y, finissez.

M. BRADETTE: Les premiers ministres de l'Ontario et du Québec seront en excellente compagnie une fois qu'ils auront signé l'accord comme les sept autres premiers ministres, car ceux-ci sont d'authentiques Canadiens, tout comme n'importe qui en cette enceinte, et c'est leur faire injure que de croire le contraire. Pourquoi voudrions-nous que les autres premiers ministres fussent venus ici tendre la main? Ils ne sont pas venus mendier, mais à titre de Canadiens cherchant avec des concitoyens à résoudre un problème commun. Nous ne voulons pas de double imposition, mais demandons qu'on mette en œuvre les mesures sociales qu'il nous faut. Il sied mal aux deux provinces les plus riches de dire des autres: "Eh bien, si elles n'ont pas les moyens, tant pis pour elles!" Je répète ce que disait le député de Davenport. Les progrès de Toronto et l'essor de Montréal sont l'effet de la prospérité du Canada, comme l'expansion du nord de l'Ontario a aidé le sud de cette province. Il y a deux ans, dans un discours que je prononçais dans cette enceinte, j'adressais des félicitations à M. Drew, premier ministre de l'Ontario, pour le rôle qu'il avait joué à la conférence d'alors; je ne pourrais aujourd'hui lui rendre le même hommage. Qu'il s'élève au-dessus de la politique afin de prendre l'intérêt général du Canada, et la région que je représente, entre autres, l'appuiera de toutes ses énergies. Nous avons foi dans l'Ontario, mais nous avons surtout foi dans le bien-être de ce merveilleux pays qu'est le Canada.

M. SKEY: L'honorable député me permet-il une question?

M. BRADETTE: Certainement.

M. SKEY: L'honorable député croit-il que sa province d'Ontario doive se faire garantir des domaines exclusifs d'imposition sous l'empire de l'accord fédéral-provincial?

M. BRADETTE: Il faudrait beaucoup de temps pour répondre à une question aussi élaborée. Toutefois, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique assure au gouvernement fédéral, en termes explicites, tous les domaines d'imposition qu'il désire; mais le Dominion préfère travailler en collaboration avec les neuf provinces de la Confédération canadienne pour le bien-être et au profit de tout le Canada.